

LIVRET D'ACCUEIL DU FUTUR 6^{ème}

2026 - 2027



NOM :

Prénom :

Classe :

Collège de la Dombes
329, allée des Sports
01390 Saint-André-de-Corcy

Téléphone : 04-72-26-88-00

SOMMAIR

E



1/ Préambule	p. 4
2/ Les différents personnels	p. 5
3/ La Vie Scolaire	p.9
4/ Le CDI	p. 10
5/ Les activités parascolaires - L'UNSS	p. 11
6/ Ma journée au collège : - A la maison - Au collège	p. 11/12
7/ Ma classe de 6 ^{ème} : les horaires et un emploi du temps type	p. 13/14
8/ Je m'organise dans mon travail : 10 règles de travail	p. 15
9/ Questions – réponses sur le fonctionnement du collège	p. 16/17

Nous sommes heureux de t'accueillir au sein du collège de La Dombes et nous souhaitons que tu puisses y trouver de bonnes conditions pour tes études.

De la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème}, le collège doit te permettre de maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences (maîtrise de la langue française, des mathématiques, des langues vivantes et de base en informatique).

Il t'aidera également à acquérir un comportement citoyen (liberté, égalité, tolérance, solidarité...) pour faire de toi un jeune adulte responsable.

A la fin de la classe de 3^{ème}, tes compétences et connaissances pourront être validées par :

- ✓ le brevet des collèges ou DNB,
- ✓ le Livret Scolaire Unique,
- ✓ différentes attestations au cours de la scolarité,
- ✓ une orientation en lycée général, technologique, en lycée professionnel ou en apprentissage dans une autre formation d'apprentis.

Sont mis à ta disposition :

- **du matériel** : il faut en prendre soin, il a nécessité un investissement financier et humain important,
- **des locaux** : c'est ton environnement, ne le dégrade pas, respecte le travail des agents de service et d'entretien.

Et sont là pour t'encadrer :

- **des personnels** : dans le collège, on peut distinguer plusieurs catégories de personnels :
 - **une quarantaine de professeurs dispensent leurs cours.**
Ecoute bien leurs explications, n'hésite pas à leur poser des questions, à participer en classe.
 - **la Gestion (Gestionnaire et secrétaire)** qui s'occupe de toutes les questions matérielles et financières du collège et de la demi-pension.
 - **Une équipe de direction (Principale et Principale adjointe)** prête à répondre à tes questions, à te guider tout au long de ta scolarité. Sans oublier le secrétariat qui gère toutes les questions relatives à ta scolarité (bourse, certificat de scolarité, vente de réquerre, ...)
 - **une équipe de Vie Scolaire : Conseillère Principale d'Education (CPE) et Assistants d'Education.** N'hésite pas à les solliciter pour réussir au mieux ton adaptation au collège.
 - **une Psychologue de l'Education Nationale (PsyEn).**
 - **une infirmière**
 - **une assistante sociale**
 - **des agents de service et d'entretien** (nettoyage, réparation, service de la demi-pension). C'est grâce à eux que le collège est propre et entretenu à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments. Tu dois respecter leur travail.

Nous sommes tous engagés pour ta réussite. Toutefois, il y a une grande part qui te revient et sans laquelle tu ne pourras pas réussir : c'est ton propre investissement dans ton travail personnel.

Les différents

personnels

L'EQUIPE DE DIRECTION

Mme BORROD, Principale
Mme VENDITTI, Principale Adjointe
Mme PAULIN, Adjointe gestionnaire



La Principale est le chef d'établissement (comme la directrice)

Elle est, en particulier, la responsable :

- administrative (gestion des personnels et des élèves),
- pédagogique (organisation, conseils de classe et orientation, services des enseignants, emplois du temps),
- financière (ordonnatrice des dépenses et des recettes).

Elle préside le Conseil d'Administration, constitué des membres de droit (direction, CPE, gestionnaire, élus de la commune et du département) et des membres élus représentant les personnels ; les parents et les élèves.

Elle est secondée par **la Principale adjointe** : dans toutes les tâches pédagogiques et administratives et par **l'Adjointe gestionnaire** pour toutes les tâches financières (budget) et matérielles (entretien, renouvellement du matériel...).

A côté du bureau de la Principale, se trouve le secrétariat : la secrétaire reçoit les élèves pour toutes les démarches administratives (inscriptions, certificats de scolarité, bourses, transports, examens, ...).



LES ENSEIGNANTS

La différence essentielle entre l'école et le collège, c'est le grand nombre d'enseignants.

Il faut changer de matière, de professeur et de salle de classe pratiquement à chaque heure.

Le total hebdomadaire est compris entre 25 heures à 28 heures de cours en 6^{ème}.

Parmi les professeurs, l'un d'eux est ton **professeur principal**. C'est à lui qu'il faut s'adresser pour tout problème concernant ta scolarité. Il représente l'ensemble de tes professeurs.

L'INFIRMIERE SCOLAIRE

Mme LERNOULD

Présente au collège, les lundi, mercredi matin et jeudi.



- Elle accueille tout élève qui la sollicite pour quelque motif que ce soit y compris d'ordre relationnel ou psychologique.
- Elle écoute, conseille les élèves et assure un suivi infirmier des élèves.
- Elle assure les soins courants et prend en charge les urgences.
- Elle développe une dynamique d'éducation à la santé, organise des actions de prévention et participe à des interventions pour améliorer la qualité de vie des élèves en matière d'hygiène et de sécurité au travers d'actions inscrites dans le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESCE).
- Elle est tenue au secret professionnel.

Tu peux facilement la rencontrer en cas de problèmes personnels à l'infirmerie du collège.



L'ASSISTANTE SOCIALE

Mme DERROUAZI

L'assistante sociale est là pour accueillir les élèves soit en difficulté, soit pour donner simplement des renseignements ou des conseils. Elle rencontre aussi les parents. L'intervention d'une assistante sociale permet d'aider les élèves à résoudre les problèmes qui peuvent entraver leur réussite scolaire.

L'assistante sociale vous apporte **écoute**, **conseil** et **soutien** par le biais d'entretiens individuels.

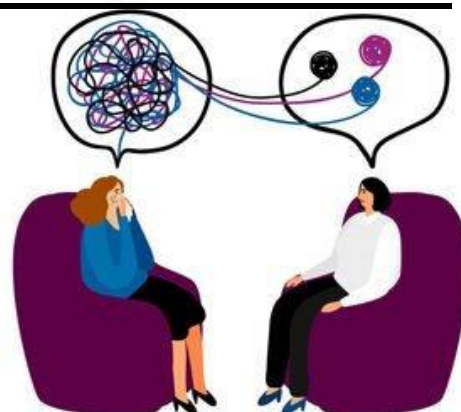
Les difficultés rencontrées peuvent être d'ordre scolaire, familial, relationnel, personnel ou matériel.

Elle intervient également auprès de groupes d'élèves dans le cadre d'actions de prévention concernant, par exemple, la sexualité, les problèmes d'addictions, les violences, etc. ...

L'assistante sociale peut vous recevoir avec ou sans rendez-vous lors de sa journée de permanence.

LA PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE

Mme PILAT



Présente au collège tous les jeudis

Permanences au Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.) de Trévoux

La Psychologue de l'Education Nationale, spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle, informe toutes sortes de publics (jeunes scolarisés ; élèves

handicapés ou en difficulté ; non-francophones ; adultes) sur les métiers et les formations. Elle guide les élèves dans la construction de leur parcours de formation et d'insertion professionnelle. Elle participe à des actions de prévention contre l'échec scolaire.

Au sein de l'établissement scolaire, elle anime des séances collectives d'information sur le système éducatif, les différentes filières et formations (notamment auprès des classes de 3^{ème}).

Son rôle : écouter et conseiller.

Elle reçoit en entretien les personnes, analyse leurs demandes, les aide à mieux cerner leurs envies et à se projeter dans l'avenir. Elle utilise parfois des tests de motivation, d'aptitudes ou de personnalité, et leur fournit de la documentation (brochures, adresses de sites Internet...) pour élargir leurs perspectives. Elle peut également effectuer des tests en cas de difficultés rencontrées par un élève.

On peut avoir un entretien avec elle en prenant rendez-vous auprès de Mme Solbès, Conseillère Principale d'Education.



La Vie Scolaire



La Vie Scolaire désigne, d'une part, la vie des élèves dans un Établissement, d'autre part, le service qui comprend : la Conseillère Principale d'Education Mme Solbès et les personnels Vie Scolaire : Les Assistants d'Education (AED).

Ce service œuvre à assurer **l'encadrement des élèves pendant le temps hors classe et participe au suivi éducatif individuel et collectif des élèves en étroite collaboration avec les enseignants et autres membres de l'équipe éducative.**

La Vie Scolaire prend une part importante à la vie de l'élève. Elle couvre tous les moments où l'élève n'est pas en classe ou encadré par un professeur : arrivée et départ du collège, récréation, demi-pension, circulation dans les couloirs, permanence, ...

Sa présence est active dans plusieurs lieux :

- ↳ lieux de circulation : couloirs, accès au collège : entrées et sorties de l'établissement, casiers, cour, (récréations) ...
- ↳ lieux de restauration : surveillance des élèves au restaurant scolaire
- ↳ lieux de travail : permanence, aide aux devoirs
- ↳ lieux d'accueil : bureau de la vie scolaire.
- ↳ lieux de loisirs : encadrement des activités socio-éducatives (foyer, clubs, ...)

Le service de vie scolaire a pour mission d'assurer :

⊗ **La sécurité des élèves et le respect du règlement intérieur du collège** : les personnels de la Vie Scolaire, au même titre que n'importe quel adulte de l'établissement, rappellent régulièrement les règles du « vivre ensemble », les règles de sécurité, font respecter le règlement intérieur et punissent dans le cas d'un non-respect ;

⊗ **La gestion et le suivi des absences et des retards** et les échanges avec la famille qui en découlent. Toute absence doit être signalée à la vie scolaire par téléphone (04.72.26.88.00) ou par mail (vie-scolaire.00112571@ac-lyon.fr) le matin même, puis justifiée par un billet d'absence dans le carnet de liaison au retour de l'élève.

⊗ **Le suivi des élèves en liaison avec les enseignants.**

Les personnels Vie Scolaire échangent régulièrement avec les enseignants, de manière informelle pour avoir une vision globale de l'élève (dans et au-dehors de la classe).

⊗ **L'aide personnelle** : prise en compte des problèmes individuels et collectifs des élèves en liaison avec la famille, l'assistante sociale, la Psychologue, l'infirmière et le médecin scolaire, selon les situations. Gestion des problèmes relationnels et des conflits. Apprentissage de la vie collective.

⊗ **L'aide individualisée** est assurée conjointement par les personnels de la vie scolaire et les enseignants sous la forme de la « mesure devoirs faits » sur les temps d'étude des élèves et sur la base du volontariat.

⊗ **L'organisation des temps hors classes des élèves** : la demi-pension, le foyer, les études. Attribution de casiers, dès la rentrée, aux élèves demi-pensionnaires de 6° et à la demande pour les autres niveaux.

La Vie Scolaire est aussi **un lieu : le bureau de la Vie Scolaire.**

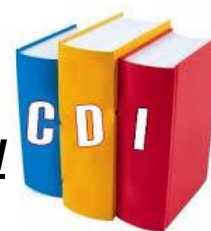
Il est alors un espace de dialogue et d'écoute pour tous les élèves. Dans nos bureaux, se rencontrent des parents et des enseignants, des élèves entre eux pour renouer des liens ou apaiser tensions et conflits, pour un rappel à la règle ou exprimer un malaise ou une difficulté passagère.

C'est aussi un lieu de passage quotidien pour les usagers du collège : centralisation et suivi des absences et retards, surveillance, suivi individuel et collectif des élèves (groupes d'élèves, classes), ce qui nécessite un travail en collaboration avec tous les partenaires : équipe de direction, enseignants et en particulier professeurs principaux, assistante sociale, infirmière, Conseillère d'Orientation Psychologue, parents.



Centre de Documentation et d'Information

Professeur documentaliste : Mme JAMIN



Ce que je peux faire au CDI

Côté lecture ...

Je peux **lire**, feuilleter tous les documents du CDI : romans, contes, BD, mangas, livres documentaires, journaux ...

Je peux **emprunter** des livres pour une durée de 2 semaines : livres documentaires et romans, ou pour 1 semaine : magazines, BD et mangas.

Côté recherche ...

Tous les documents sont à ma disposition en consultation libre, je peux emprunter certains documentaires s'ils ne sont pas sollicités pour des exposés demandés par les professeurs.

La consultation d'INTERNET se fait uniquement dans le cadre d'une recherche demandée par un professeur, le thème de la recherche doit être inscrit dans le cahier de texte.

Côté informatique ...

Au CDI les ordinateurs sont principalement des **outils de travail**.

Je peux utiliser les ordinateurs pour des recherches et pour utiliser les logiciels (traitement de texte, tableur, ...).

Au CDI, tout élève peut demander de l'aide aux professeurs-documentalistes pour choisir un livre de lecture, trouver un document, comprendre un sujet de recherche ou une consigne, organiser un dossier ou un exposé.

Durant la pause méridienne (13h – 14h), il est possible de faire des recherches documentaires ou de lire.

Le planning du CDI est mis à jour chaque semaine et reste affiché sur la porte.

En 6^{ème}, tu auras des séances d'initiation pour apprendre à être autonome au CDI.



afin que chacun puisse éveiller sa curiosité et travailler dans de bonnes conditions, il est indispensable d'adopter une attitude respectueuse des autres et des règles.

L'UNS S



L'Association Sportive du collège offre aux élèves qui le désirent la possibilité de s'initier, de se perfectionner ou de s'entraîner, dans le cadre de différentes activités sportives.

L'encadrement est assuré par l'ensemble des professeurs d'EPS sur les créneaux du 13h/14h chaque jour de la semaine sauf le mercredi, et le mercredi après-midi dans le cadre des compétitions UNSS (de district, départementales ou académiques).

Pour adhérer à l'A.S, les élèves intéressés doivent fournir une autorisation parentale, s'acquitter d'une cotisation annuelle (25€ en 2025 + 20€ pour le plein air), et présenter un certificat médical s'ils désirent participer aux compétitions.

Une réunion d'information a systématiquement lieu en tout début d'année scolaire.

Liste des activités proposées en 2025/2026 : volley ball, basket ball, football, tennis de table, badminton, tennis, plein air (canoë, course d'orientation, Vtt, ski de fond, escalade...).



Ma journée au collège



➤ A LA MAISON

Je travaille tous les soirs, je fais mes devoirs, j'apprends mes leçons, je relis mes cours et je fais mes exercices.

Il est très important de travailler **régulièrement** et d'organiser son travail personnel. Je n'attends pas le dernier moment pour réviser un contrôle ou pour faire un devoir maison. Il faut à tout prix anticiper et t'avancer.

Tu prépares ton cartable, la veille au soir, en vérifiant ton emploi du temps afin de ne rien oublier, notamment **ton carnet de liaison** qui est ta carte d'identité de l'élève. Il t'est distribué gratuitement en début d'année scolaire. Tu dois toujours l'avoir sur toi, tu en es responsable. Tu dois être en

mesure de le présenter à n'importe quel adulte du collège qui te le demanderait. Tu dois le présenter le matin, au portail, en arrivant. Il est également systématiquement contrôlé lorsque tu sors du collège (sauf à 17h).

En cas d'oubli, un carnet journalier te sera remis par la vie scolaire. Tu ne pourras pas sortir avant 17h. Trois oublis carnets donnent lieu à une retenue.

Grâce à ce carnet, tes parents, tes professeurs, la principale adjointe ou la principale peuvent communiquer à propos de ta scolarité. Tu y inscriras les différentes informations à transmettre à tes parents. Le carnet de liaison est régulièrement vérifié par ton professeur principal. Si tu venais à le perdre, le 2^{ème} carnet est payant (5 euros).

Le règlement intérieur t'informe de tout ce qui est autorisé ou non et doit être lu et signé par tes parents et par toi.

Tu n'oublies pas de prendre un petit déjeuner avant de partir pour tenir jusqu'à midi !
Et tu te couches tôt !

➤ AU COLLEGE

- Les horaires de sonneries

MATIN

1 ^{ère} Heure	sonnerie : 8h25	cours : 8h30	9h25
2 ^{ème} Heure		9h25	10h20
Récréation		10h20	10h35
3 ^{ème} Heure		10h35	11h30
4 ^{ème} Heure		11h30	12h25

APRES-MIDI

1 ^{ère} Heure	sonnerie : 13h55	cours : 14h	14h55
Récréation		14h55	15h10
2 ^{ème} Heure		15h10	16h05
3 ^{ème} Heure		16h05	17h

- Dès la sonnerie de 8h25, 13h55 ou les sonneries qui marquent la fin des récréations, tu te **ranges** derrière le numéro de la salle que tu vas occuper. Les professeurs viendront te chercher dans la cour pour se rendre dans les salles.
- Aux interclasses, tu te rends **directement** dans ta salle. Lorsqu'il y a deux heures de cours consécutives avec le même professeur, tu restes dans la même salle.
- A chaque sonnerie, tu restes à ta place et tu attends que le professeur **t'autorise à quitter** la salle de classe.

- Les déplacements au collège

- Aucun déplacement n'est autorisé pendant les heures de cours sans autorisation (prends donc tes dispositions pour aller aux toilettes ou te rendre à ton casier).
- Dès que tu entres dans l'enceinte du collège, tu es sous notre responsabilité : tu n'es pas autorisé à quitter l'établissement entre deux cours, par exemple ou en cas d'absence non prévue d'enseignants. Si tu dois sortir pour une raison quelconque, tu dois avoir un mot de

tes parents dans ton carnet de liaison et te rendre au bureau de la CPE pour lui soumettre ton mot et avoir son accord ou pas.



Les déplacements dans les couloirs se font dans le calme.
On ne court pas – On ne se bouscule pas – On ne crie pas.
On respecte ses camarades.

NOUVEAUX HORAIRES EN CLASSE DE 6ème à la rentrée 2024	
Français	4.5 heures
Mathématiques	4,5 heures
LV 1 Anglais	4 heures
Histoire Géographie	3 heures
Sciences Physiques	1.5 heures
Sciences et Vie de la Terre (SVT)	1.5 heures
Arts plastiques	1 heure
Education musicale	1 heure
EPS	4 heures
TOTAL	25 heures

La classe de 6ème dernière année du cycle 3 (CM1-CM2-6ème).

Enseignements optionnels possibles au collège de la Dombes

Option Allemand (« Bilangue »)	2 heures	Attention ! Une seule option possible
Option Basket/Tennis	De 1,5h à 3h	

6 classes de 6ème à la rentrée 2026 - 2027

La classe de 6ème dernière année du cycle 3.

• Des choix au niveau national et de l'établissement qui permettent :

- La mise en place d'un accompagnement pédagogique renforcé en maths et en français (groupes en maths et 1h/semaine en demi-groupe pour le français),
- La mise en place d'une heure par semaine de « Devoirs faits »
- La mise en place d'enseignements facultatifs :

Sections sportives (tennis, basket),

2ème langue vivante dès la 6ème : un groupe « bilangue » allemand

Attention, le choix de l'allemand ne sera pas possible ensuite en 5ème en LV2. En 5ème votre

enfant, s'il ne fait pas bilingue « allemand », pourra choisir d'apprendre l'espagnol ou l'italien.

Mais aussi

✓ L'enseignement de complément de **chant choral** pourra également être proposé après la rentrée (groupe composé après information par le professeur d'éducation musicale)

EDT TYPE





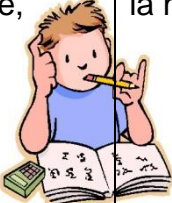
Application des modifications à partir de

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
08h30	ANGLAIS LV1 DERHY S.	EPS LAGLOIRE N.	ANGLAIS LV1 DERHY S.	1 6 ¹ FRANC FRANCAIS	ARTS PLASTIQUES VILLENEUVE L.
09h30	HISTOIRE-GEOGRAPHIE LAURENT C.		PERMANENCE	MESURE DEV... GUILBERT A.	ENS. MORAL ... LAURENT C.
10h30	1 6 ¹ FRANC FRANCAIS	ANGLAIS LV1 DERHY S.	SCIENTES VIE & TERRE ATHANASE D. A02 Sciences	2 MESURE DEV... GUILBERT A.	ANGLAIS LV1 DERHY S.
11h30		HISTOIRE-GEOGRAPHIE LAURENT C.		EPS LAGLOIRE N.	ANGLAIS LV1 DERHY S.
12h30					
13h00		BARLET Valentina, CASTILLE		1 AMPERE... AS VOLL...	
14h00	1 6 ¹ RE MATHS MATHS DURANDET J. [6 ¹ +6 ² +6 ³ RE MATHS]	1 6 ¹ RE FRANC FRANCAIS		1 RBIER... AS SPOR...	1 6 ¹ RE MATHS MATHS DURANDET J. [6 ¹ +6 ² +6 ³ RE MATHS]
15h00	EDUCATION MUSICALE PERRET F.	2 6 ¹ MATHS MATHS GUILBERT A. [6 ¹ MATHS]		2 PERMANENCE 1 PERMANENCE	2 6 ¹ RE FRANC FRANCAIS
16h00	Permanence 2 PERMANENCE	Permanence 2		PHYSIQUE-CHIMIE MACHET J. A01 Sciences	6 ¹ RE FRANC
17h00				Permanence 2	Permanence 2
17h30					

JE M'ORGANISE DANS MON TRAVAIL

10 règles de travail

Pour travailler efficacement :

<p>① Quel que soit mon lieu de travail, au collège ou à la maison, je recherche le calme et j'évite toute distraction afin de me concentrer.</p> 	<p>② J'organise mon temps de travail personnel : en fonction de mes activités extérieures, je prévois mes temps de travail quotidien pour la semaine.</p> 	<p>③ Les leçons à faire et les consignes des professeurs doivent être notées dans l'agenda à chaque cours, telles qu'elles sont données.</p> 
<p>④ Je dois faire tout le travail demandé avant le jour J : une heure d'étude le matin peut servir à s'avancer pour les jours suivants ou à relire les cours des matières à venir.</p> 	<p>⑤ Je dois apprendre mes cours régulièrement, pas seulement pour les évaluations. Apprendre signifie : 1- relire, 2- mémoriser, 3- réécrire, 4- vérifier ou réciter à quelqu'un.</p> 	<p>⑥ Je dois approfondir mon travail personnel : cela signifie par exemple chercher dans le dictionnaire dès qu'un mot pose problème, quelle que soit la matière.</p>
<p>⑦ Je prends soin de mon matériel toute l'année et je le renouvelle en cas de besoin (perte, casse, usure ...).</p> <p>⑧ J'apporte un soin particulier à la présentation de mon travail qu'il soit rendu ou non. Je ne fais pas de rature, je ne rends pas une évaluation au crayon à papier, je ne rends pas un travail sur une feuille déchirée dans un cahier. Je fais l'effort de rendre un travail rédigé au stylo ou au stylo plume.</p>	<p>⑨ Après chaque évaluation, je suis bien attentif/attentive à la correction pour comprendre quelles sont mes erreurs.</p> <p>⑩ Je fais signer chaque évaluation et je la classe à l'endroit indiqué par le professeur.</p>	

QUESTIONS REponses

Sur le fonctionnement du collège

➤ A quoi sert le carnet de liaison ?

- Tu écris les informations importantes données par le collège aux parents.
- Tu régularises tes absences et tes retards.
- Il comporte les règles de vie et de fonctionnements au collège.
- C'est ton passeport pour circuler dans le Collège (accès au CDI, sortie du collège), ta carte d'identité d'élève.
- Tu dois toujours l'avoir avec toi.

➤ A quoi sert l'emploi du temps ?

- Le jour de la rentrée, tu recevras ton emploi du temps. C'est une grille où sont indiqués les horaires, les disciplines, les alternances de semaine A et B et les salles de classe dans lesquelles auront lieu les cours.
L'emploi du temps est très important. Tu devras le coller au dos de ton carnet et l'avoir toujours avec toi : pour connaître le programme de la journée, pour vérifier chaque soir que le travail pour le lendemain est bien fait, pour préparer ton cartable.

➤ A quoi sert le règlement intérieur ?

- Il se trouve dans ton carnet de liaison. C'est un document officiel que tu dois toujours avoir avec toi car il recense toutes les règles de fonctionnement du collège. Tu liras ce document très attentivement, avec ton professeur principal, tes parents, avant de le signer pour signifier que tu en as pris connaissance.
- Le règlement intérieur t'indique ce que tu peux faire (tes droits) mais aussi ce que tu dois faire (tes devoirs).

➤ Quel est le rôle du surveillant (Assistant d'Éducation) ?

Il t'encadre à tous les moments où tu n'es pas en classe (le matin au portail, dans la cour aux récréations, au réfectoire pendant le déjeuner, en étude...) Ce n'est pas un copain, c'est un adulte que l'on respecte. Il doit faire appliquer le règlement intérieur et veiller au respect des règles. Il peut punir mais aussi t'aider et t'accompagner en cas de besoin.

➤ A quoi sert le conseil de classe ?

Chaque trimestre, tes enseignants se réunissent en présence du principal ou du principal adjoint et font le bilan de tes résultats scolaires, de ton comportement en classe et en dehors de la classe. Les conseils donnés par l'équipe pédagogique lors de ces conseils sont essentiels, il est très important de les prendre en compte pour progresser.

➤ Que faire si un grand m'embête ?

Il y a toujours un adulte pour intervenir. N'attends pas pour en parler. Adresse-toi à l'assistant d'éducation qui surveille le lieu où tu te trouves ou viens en parler à la CPE. Il sera puni si son attitude le mérite.

➤ Si exceptionnellement je suis en retard, que dois-je faire ?

Il faut impérativement se présenter à la Vie Scolaire. Soit tes parents ont rempli ton billet de retard, le surveillant de bureau le tamponne et le récupère puis tu montes rapidement en cours, soit tu n'as pas de justificatif, alors le même surveillant remplit une partie de ton billet que tes parents devront compléter et signer le soir même, et, tu montes rapidement en cours.

Attention ! Tout retard devra être justifié comme une absence.

Trois retards sans motif valable sont sanctionnés par une retenue.

Tu ne dois pas être en retard entre les cours. Prends tes dispositions pour te rendre aux toilettes ou à ton casier.

➤ Que fait-on lorsque l'on est absent, malade et que l'on ne peut pas se rendre au collège ?

Tes parents préviennent immédiatement le collège et remplissent un billet d'absence dans ton carnet que tu donnes à la Vie Scolaire, dès ton retour en cours.

➤ Comment ça se passe si on a une dispense d'EPS ?

Attention une dispense d'EPS dispense de pratique de sport mais pas automatiquement de présence en cours !

Il faut présenter ton certificat médical à ton professeur d'EPS, puis à la Vie Scolaire. Le professeur décide si tu assistes au cours ou si tu vas en permanence. Pour les dispenses longues, il peut t'autoriser à ne pas rester au collège.

➤ A quoi sert la permanence ?

Tu vas en permanence lorsque tu n'as pas de cours inscrits à ton emploi du temps ou lorsqu'un professeur est absent. Tu t'avances dans ton travail personnel. On doit rester calme, silencieux et respecter les règles fixées par le surveillant.

➤ Comment se passe la demi-pension (la cantine) ?

Le collège dispose d'un self-service. Le système est la biométrie. A la rentrée, on t'attribue un numéro et on enregistre le contour de ta main sur la machine. A chaque passage, tu saisis ton code et tu placeras ta main sur l'appareil.

